

narcomanes doivent être transférées en juin ou juillet au nouvel institut de Matsqui en Colombie-Britannique. Dix-neuf de ces femmes ne veulent pas y aller. Pourquoi? Parce qu'elles seront relâchées dans le même milieu et parmi les mêmes gens qui les ont incitées à s'adonner aux narcotiques. Sur les vingt femmes de la prison de Kingston, dix-neuf veulent y rester, et être relâchées à cet endroit, au lieu d'être amenées à 3,000 milles de distance où, une fois remises en liberté, elles retourneront fatalement dans le même milieu.

On avait décidé de les transférer à Matsqui, mais le solliciteur a remis la question à l'étude. Trois jours après que le député de Vancouver-Kingsway et moi-même eurent signalé la chose au solliciteur général, il était à la prison des femmes en train d'étudier la question. Il a adopté une attitude tout à fait différente. Il est prêt à s'occuper personnellement d'une affaire. Oui, monsieur le président, je suis en faveur de ce changement. J'espère qu'il en découlera une attitude différente de celle que nous avons connue dans le passé.

Je viens de parler du pénitencier des femmes à Kingston. Le gouvernement a affecté des milliers de dollars pour y installer un salon de coiffure et permettre à ces femmes d'apprendre un métier. Après une longue attente, les autorités provinciales d'Ontario ont enfin autorisé un programme grâce auquel ces femmes obtiennent de la province un certificat officiel de coiffeuse après 1,600 heures d'instruction sous surveillance individuelle. Ainsi, au moment de leur mise en liberté, elles auront un métier.

Ce salon de coiffure n'a pas encore été ouvert. Sait-on pourquoi? Parce qu'il relève du ministère de la Justice qui a fait les frais d'aménagement d'une installation à l'intérieur de la prison pour enseigner les soins de beauté, mais l'installation est toujours inactive parce qu'on n'a pas fourni l'argent pour payer un professeur. Voilà le genre d'absurdités qui ont lieu dans le système pénitentiaire relevant du ministère de la Justice. De tels faits se sont produits, je suppose, parce que le ministre n'a pas le temps de s'occuper de tout et s'en remet aux bureaucrates qui sont indifférents. Je donne au comité ces deux seuls exemples, le transfert de narcomanes à un endroit où elles ne devraient jamais aller, et les milliers de dollars dépensés pour former des gens et laisser le projet en plan parce qu'on n'a pas fourni un professeur. Nous espérons qu'après le transfert des responsabilités au solliciteur général, cet état de choses changera.

M. le président suppléant: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

M. Winkler: Monsieur le président, puis-je poser une question à l'honorable député?

M. le président suppléant: Le comité consent-il à l'unanimité à ce que le député pose une question au représentant de Vancouver-Est?

Des voix: Entendu.

M. Winkler: J'ai suivi attentivement l'apport du député à la discussion; j'ai écouté ses paroles d'approbation, etc. Le député blâmait le gouvernement actuel et le gouvernement précédent de n'avoir pas pris des mesures pour faire face aux problèmes créés par les progrès technologiques et par l'automatisation dans la société actuelle. J'aimerais demander aux députés—et ma question est très sérieuse—s'ils estiment que la contribution du précédent ministre du Travail, le député d'Ontario, au programme d'écoles de formation professionnelle et dans le domaine de l'expansion des universités, est valable?

M. Winch: Évidemment, sa contribution a été valable, mais le problème n'est pas réglé pour autant et point n'a été besoin d'un comité spécial, ministériel ou autre, pour présenter ce projet de loi.

M. Winkler: C'est tout à fait exact.

M. Winch: Le problème majeur reste encore à résoudre.

M. Winkler: Il ne sera jamais résolu.

M. Aiken: Monsieur le président, j'aimerais faire quelques commentaires critiques sur l'établissement projeté d'un ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Tout en disant que je formulerai des critiques, je ne m'oppose pas à cet établissement, que je juge nécessaire. Toutefois, je critiquerai les décisions, ou l'absence de décisions, de l'actuel ministre des Mines et des Relevés techniques. Je ne m'écarterai pas du sujet dont est saisi le comité, mais j'estime cette question étroitement reliée au sujet.

Je conviens entièrement qu'un ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources est un ministère qui en toute logique doit faire partie du gouvernement. A mon avis,